



Nomination de la future direction de l'IRAP pour le prochain contrat quinquennal 2027-2031

## Commission de la recherche du conseil académique du 18 septembre 2025 Délibération 2025/09/CR-046

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment l'article 26;

Considérant les résultats du vote consultatif du personnel en date du 17 juin 2025 pour l'élection de la future direction de l'institut de recherche en astrophysique et planétologie (IRAP)

Après en avoir délibéré les membres de la commission de la recherche approuvent la proposition du conseil de laboratoire de l'IRAP, de nommer M. Sylvestre Maurice, directeur de l'unité pour la période 2027-2031.

Toulouse, le 19 septembre 2025

La Présidente de l'Université de Toulouse,

par délégation, Le Vice-Président Recherche

**Matthieu Arlat** 

Nombre de membres : 41

Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34 Nombre de voix défavorable : 0 Nombre d'abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 0